Fribourg, Suisse. — 39me année. — N° 148. Le numéro Cinq centimes Jeudi 1er juillet 1909

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. .	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste. Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

La situation créée en Allemagne par la nouvelle de la démission du Chancelier est obscure. Le Centre et les conservateurs disent que le départ de M. de Bülow n'était point nécessaire et qu'il aurait pu s'accommoder de leur projet de réforme financière. Les libéraux réclament la dissolution du Reichstag si une majorité ne s'y forme pas pour accepter une autre réforme financière qu'élaborerait le prince de Bülow d'entente avec les Etats confédérés. La *Gazette de Cologne*, organe libéral, prétend cependant que les Etats confédérés seraient plutôt disposés à faire aboutir la *réforme financière en collaboration* avec la nouvelle majorité formée par les conservateurs et le Centre.

M. de Bülow lui-même tend à faire croire que sa résolution de départ prochain est irrévocable, car il fait procéder, à la Chancellerie, à l'emballage de ses effets personnels. Mais on a vu d'autres fausses sorties, et ceux qui ont assisté, à Kiel, au dîner qui *a suivi l'entrevue de Guillaume II* et de son ministre, disent que le comte de Bülow était de si bonne humeur et l'empereur si affable pour lui qu'il y aurait plutôt lieu de croire que les deux personnages avaient résolu de ne point se séparer et qu'ils réservaient à l'Allemagne une étonnante surprise...

Il est cependant invraisemblable que la situation s'arrange pour permettre au chancelier de rester aux affaires. Il faudrait une volte-face que les conservateurs ne sont pas disposés à faire. Ce parti a voulu l'humiliation des libéraux et il ne permettra pas qu'ils se relèvent de sitôt.

Les libéraux sont vaincus. Toute leur agitation, toutes leurs réunions, où un enthousiasme factice était excité en faveur de l'impôt sur les héritages, toutes leurs adjurations à l'adresse des conservateurs, ces anciens collègues du Bloc, tout cela a été peine perdue. Les conservateurs persistaient à dire que l'impôt sur les successions n'atteindrait que la propriété foncière. En cela ils avaient raison, et les capitalistes allemands seraient trop heureux, s'ils pouvaient toujours toucher leurs coupons sans une retenue analogue à celle qui se fait en France et en Angleterre.

Mais les capitalistes, c'est-à-dire les libéraux, se rebiffent, et eux, qui pourtant appellent de leurs vœux un gouvernement parlementaire, les voilà qui plaident pour la dissolution du Reichstag! Comme si ce n'était pas le gouvernement qui dût plier devant la majorité des représentants de la nation!

Les socialistes ont voté pour le gouvernement et pour le capital. Mais c'était, pour eux, seulement un moyen d'augmenter les difficultés de la situation. S'il ne tenait qu'à eux, le gouvernement dissoudrait le Parlement. *Ils savent qu'actuellement ils auraient* tout à gagner d'une campagne électorale. Leurs 42 voix ne se sont donc ajoutées à celles des libéraux que par une tactique du moment. Le gouvernement n'a pas à compter sur cet appoint. Il ne lui reste donc que 142 voix contre les 194 de la majorité.

Le Centre, a dit l'orateur des libéraux, M. Bassermann, a rendu au *chancelier la monnaie* de sa pièce. Voilà M. de Bülow payé pour la dissolution de 1906 et pour la création du Bloc. Mais, comme l'a dit M. Spahn, le Centre a rejeté la loi sur les héritages pour les mêmes raisons qu'il l'avait déjà combattue auparavant. Il n'a pas varié. (Les libéraux n'en pourraient dire autant.) Quelle différence entre la situation du Centre *aujourd'hui* et celle qu'il avait il y a deux ans! Alors le Bloc était le maître, et le Centre se sentait à la merci de ses adversaires; ceux-ci sont désunis aujourd'hui et lui est plus fort que jamais.

Les conservateurs se gardent bien de triompher trop haut. Il leur suffit d'avoir fait prévaloir leurs principes.

⁂

Mardi après midi, le Grand-Orient de France a fait une réception à M. Nathan, maire de Rome, arrivé à Paris pour le cinquantenaire de Solferino. La bienvenue a été souhaitée au frère Nathan par M. Lafferre, député, président du Grand-Orient. Ces illustres francs-maçons n'auront pas manqué de projeter de nouveaux combats contre l'Eglise.

⁂

Hier, à la Chambre italienne, un député a demandé pour quel motif les manœuvres navales dans l'Adriatique avaient été décommandées. Le sous-secrétaire d'Etat à la marine a répondu que des raisons techniques, sur lesquelles il ne s'est d'ailleurs guère expliqué, avaient fait préférer la mer Tyrrhénienne.

Les raisons véritables ne sont point techniques, mais politiques. L'Autriche a annoncé sa participation à l'exposition nationale de 1911: il ne faut pas la vexer en continuant des démonstrations en face des côtes de la Dalmatie.

⁂

Lord Charles Beresford, qui, en Angleterre, a toute la confiance du monde de la marine, et qui est à la tête du mouvement de l'augmentation des forces navales britanniques, a fait, hier mercredi, à Londres, devant une assemblée très nombreuse, une conférence tendant à grossir encore le programme de l'Amirauté. Aux applaudissements de l'assemblée, il a demandé que l'Angleterre eût, en 1914, un Bureau stratégique, 10 dreadnougts, 18 croiseurs de 2e classe, 18 croiseurs destinés à la protection commerciale, 23 croiseurs servant de vedettes, 4 cales *flottantes*, 52 *contre-torpilleurs*, et des réserves de charbon et de munitions.

Ce sera une dépense de 1 milliard 750 millions de francs. C'est la formidable réponse aux armements navals de l'Allemagne.

⁂

Abbas Hilmi, khédive d'Egypte, *est en ce moment à Constantinople*; le gouvernement jeune-turc l'entoure de beaucoup de prévenances. On espère le voir se détacher un peu de sa sujétion à l'égard de l'Angleterre. Le nationalisme, qui pousse les Jeunes-Turcs à faire reconnaître la souveraineté de la Turquie sur la Crète, leur suggère aussi de protéger partout les fidèles de Mahomet.

⁂

Satar khan, chef des révolutionnaires persans, qui s'était, il y a quinze jours, réconcilié avec le schah, sur la promesse que celui-ci opérerait de véritables réformes constitutionnelles, ne croit plus aujourd'hui aux assurances du souverain. Il marche sur Téhéran avec des forces considérables. Le gouvernement russe se dispose à envoyer à Téhéran un nouveau détachement avec des canons pour renforcer la colonne du général Snarski et lui permettre de protéger efficacement les sujets russes et les autres Européens. La Russie proteste qu'elle ne veut pas se prononcer entre le schah et les rebelles.

NOUVELLES RELIGIEUSES

La cause de Pie IX à Rome

Le mémoire introductif du *procès romain pour la cause de béatification et de canonisation du serviteur de Dieu, le Pape Pie IX*, rédigé par Mgr Cani, a été déposé à Rome. Il est divisé en « positions », résumant à merveille la vie de Jean Marie Mastaï Ferreti.

Mort d'un héros de la foi

Le Père Clément, missionnaire français qui depuis 1863 résidait aux îles Hawaï, est mort de la lèpre, maladie qu'il avait contractée en soignant avec un grand dévouement, pendant de longues années, les malheureux atteints de ce terrible mal.

Le nouveau régime en Chine

(*De notre correspondant de Tien-Tsin*)

Depuis la mort de l'empereur Kouang Su et de l'impératrice douairière Tsou-Hsi, les édits impériaux portent trois signatures: celle du régent, prince Tchoun, suivie de celles de deux premiers ministres. Le fait a été beaucoup remarqué. Quelle est l'importance réelle de l'innovation? Il est bien difficile de l'apprécier. Elle semblerait indiquer que le régent entend partager les responsabilités devant le peuple, et l'on pourrait en conclure que cette formule officielle marque le premier pas effectif vers la constitution promise, mais toujours différée. Au reste, le changement est sans doute plus apparent que réel, car le régent donne par ailleurs des preuves manifestes de sa volonté énergique de régner par lui-même.

Les censeurs de la Cour encouragés, sollicités, pressés même par le régent de lui révéler toutes les fautes des mandarins de tous grades, prouvent en ce moment leur dévouement à sa personne en lui présentant chaque jour des rapports circonstanciés sur les malversations des uns ou l'incapacité des autres. Le régent apprécie et statue en dernier ressort. Déjà, plusieurs fonctionnaires accusés de la sorte ont reçu leur démission et tout le mandarinat tremble, incertain du lendemain.

Tel mandarin demande à être relevé de ses fonctions, tel autre hésite à se rendre à l'appel du régent et redoute de nouveaux honneurs; ce sont tous les jours des déplacements de fonctionnaires, et la méfiance semble s'être glissée partout.

Le régime de l'épuration a commencé. Les accusations pleuvent et le régent lui-même fait *incognito* des descentes dans la rue pour se renseigner *de visu* sur les sentiments du peuple et sur les agissements des fonctionnaires.

Il est animé, dit-on, d'un désir excessif de bien faire, sollicite même les conseils de son entourage et souhaite des rouages administratifs d'une absolue perfection.

La faveur désormais ne sera pour rien dans le choix des fonctionnaires; seuls le mérite, le talent et l'intégrité seront des titres à la candidature des serviteurs de l'Etat.

La Chine entre dans une ère nouvelle. Certes, les difficultés sont grandes; elles sont énormes; mais le régent est infatigable et ne consentira à prendre un repos mérité que le jour où tous les Chinois évincés des emplois publics auront *été remplacés par d'incorruptibles et* parfaits « Mandchous ».

Ce jour arrivera-t-il jamais?

L'intrépide régent nous fait penser à un philosophe de l'antiquité se promenant en plein midi dans les rues d'Athènes, une lanterne à la main, et cherchant un homme. Mais le régent paraît avoir une philosophie plus optimiste; il a foi dans son œuvre, à moins que, plus cynique encore que ses devanciers, et plus *habile comédien, si possible, il n'ait* pour objectif que de donner le change à l'Europe, en faisant étalage de réformes et de civilisation?

Bien que, de ces deux alternatives, la dernière nous paraisse être la mieux fondée, nous voulons faire au régent crédit d'un peu de temps et réserver notre jugement jusqu'à plus ample informé.

La constitution accordée aux menaces des révolutionnaires et aux pressantes sollicitations des étudiants par l'impératrice défunte doit en principe être mise en vigueur d'ici neuf ans (il paraît que ce laps de temps est nécessaire à l'éducation politique du peuple); elle est aujourd'hui commentée par la presse chinoise, qui suit attentivement les travaux d'élaboration du gouvernement. Une commission spéciale a été nommée à cet effet et présente au régent des rapports sur le vu desquels celui-ci publiera des décrets dont voici le premier:

Décret impérial du 27me jour de la première lune. 17 février 09. « La commission de l'étude de la constitution nous a adressé un rapport au sujet des mesures préparatoires nécessaires en vue de l'établissement de la constitution. Ce rapport fixe les travaux qui devront être faits chaque année dans ce but.

En ce qui concerne l'année présente, chaque province devra *créer* une chambre consultative, *avoir ses élections et organiser les* municipalités. La chambre consultative de Pékin pourra ainsi commencer à fonctionner. Mais, si les chambres provinciales ne sont pas établies, la chambre de Pékin se trouvera dans l'impossibilité de fonctionner. Nous ordonnons donc à tous les vice-rois, gouverneurs et généraux des provinces de choisir d'honnêtes notables pour participer aux élections. Les chambres provinciales devront être élues dans le délai prévu. Les élections, ainsi que les pouvoirs des chambres, seront définis par le règlement établi par la commission ou la constitution. Les provinces qui ne pourront pas respecter le délai fixé, ou dont l'organisation sera défectueuse recevront de la commission de la constitution l'ordre de remédier à leur situation, afin que les chambres puissent fonctionner à la date prévue, conformément à l'intention du Trône de tenir compte de la voix du peuple et de rendre l'administration honnête. »

Voilà qui est clair; les élections provinciales ne seront pas basées sur le cens ni sur le suffrage universel; elles seront l'œuvre des vice-rois, exclusivement, c'est-à-dire qu'elles seront gouvernementales. Nous n'avons pas encore d'indication sur le recrutement de la chambre consultative de Pékin, mais nous savons déjà que celle-ci aura, pour ainsi dire, la présidence de toutes les chambres provinciales. Elles n'auront qu'à se bien tenir, les chambres provinciales et les municipalités! Leurs attributions ne sont du reste pas encore définies et il est probable qu'elles ne le seront pas de longtemps, sous une forme précise. Du reste, en Chine, ces questions de détail n'ont aucune importance; l'essentiel est qu'il y ait une machine, mais qu'elle marche ou ne marche pas, personne n'en a cure.

La législation proprement dite attire aussi l'attention du régent, qui a publié l'édit suivant:

Décret impérial du 27me jour de la Ire lune (17 février 1909.)

Autrefois, les hauts fonctionnaires de la loi avaient adressé des textes de loi qu'ils nous proposaient, et leurs rapports furent communiqués à tous les ministres et vice-rois, qui, à leur tour, étudièrent les textes légaux et nous communiquèrent leur avis. C'est ainsi que les vice rois du Ngan Hœi, du Tcheli, de Canton, etc., nous ont demandé de rédiger des lois d'après les lois anciennes et les lois modernes, en les combinant, tout en conservant les principes chinois, afin de maintenir la tranquillité. Nous avons donc ordonné aux fonctionnaires chargés de l'étude de la loi d'apporter avec l'aide du ministre de la justice les rectifications nécessaires dans la loi. Les souverains avaient décrété que la nouvelle loi serait mise en vigueur cette année; nous ordonnons donc aux hauts fonctionnaires et au ministre de la justice de hâter cette revision des lois et de nous les communiquer aussitôt que leur travail sera terminé.

Nous pensons que la justice est basée sur la morale et la civilisation. Mais la morale et la civilisation chinoises ne sont pas les mêmes que celles des étrangers et elles ne se trouvent pas toujours d'accord. La Chine considère les principes de morale comme très importants et c'est pourquoi la justice est sévère pour ceux qui ont commis des crimes contre la morale. Les trois principaux fondements et les cinq principes de morale ont été respectés par nos empereurs des dynasties Hia et Yu et depuis plusieurs milliers d'années, la morale a toujours été considérée en Chine comme la base de l'administration. Actuellement, les relations entre pays sont très développées et si la Chine s'en tient à ses premiers principes, de grandes difficultés pourront surgir entre elle et les étrangers. Il faut donc prendre dans la justice chinoise ce qui est bon et chez les étrangers ce qui nous manque. Les hauts fonctionnaires devront donc établir les lois en tenant compte de l'intention de ce décret. C'est très important.

Respect à ceci.

Vraiment cette appréciation du régent sur la législation est très sensée. Il prévoit de grandes difficultés dans l'application d'une législation européenne à la Chine; aussi ne se compromet-il pas et reste-t-il prudemment dans les lieux communs, se bornant à jeter les bases de la réforme souhaitée, et donnant à ses « spécialistes » des indications générales pour le grand travail qu'il leur confie.

Il est bien évident que la législation d'un pays ne peut être transformée d'un seul jet et que les Chinois éprouveraient de grandes difficultés à se familiariser avec notre Code Napoléon, par exemple, quel que parfait qu'il soit.

Il pourrait nous sembler à nous, Européens, qu'avant de mettre sur pied toute une organisation nouvelle, il importerait d'assurer d'abord les moyens qui lui permettront de fonctionner. Parmi ces moyens, nous pourrions classer les ressources financières. Or les finances, en Chine, sont dans une situation des plus précaires. Le revenu des douanes a considérablement baissé, la lutte contre l'opium réduisant l'importation du funeste poison et la culture indigène du pavot, prive l'Etat de revenus importants; *la disette, dans certaines provinces* et les inondations dans d'autres rendent la perception des impôts très difficile; la baisse du change rend plus onéreux le paiement des indemnités aux Puissances et le service de la dette; les vice-rois ne sont pas encore tout à fait « honnêtes » et oublient parfois de faire des envois de numéraire à Pékin; toutes ces circonstances sont assez fâcheuses, en ce moment-ci surtout.

L'organisation de la marine est une autre question urgente au premier chef; il lui a été donné toute l'attention qu'elle mérite. La création de nouvelles divisions militaires et d'une puissante artillerie ne peut plus être ajournée. Il faut aussi des écoles à l'intérieur, et l'étude des constitutions étrangères nécessite l'envoi à l'étranger de nombreux hommes éclairés et « honnêtes ».

Ces questions et projets divers, tous *de la plus haute importance, s'imposent*, et leur mise à exécution immédiate, sanctionnée par les souverains défunts et par les plus « lettrés » des mandarins, ne saurait souffrir de retard.

Mais les caisses de l'Etat sont vides et les contribuables sont malheureusement devenus un peu récalcitrants, de sorte qu'en répartissant sur une période d'années relativement longue l'exécution de ce vaste programme, on croirait faire œuvre de sagesse. Mais les révolutionnaires veulent une constitution; les étudiants, une marine; les Européens, des chemins de fer à construire, alors que les Chinois voudraient les construire eux-mêmes, et toutes les puissances, y compris le redoutable Japon, insistent pour faire apprécier l'excellence de leur système de civilisation, et, ma foi, il faut bien contenter un peu tout le monde. Les décrets ne coûtent rien. Légiférer, c'est agir; cela donne en tous cas le temps de se retourner, de laisser venir, de voir... et la temporisation revêt en Chine les formes les plus inattendues. Songez donc que cet empire immense a pu pendant des milliers d'années vivre, dans un splendide isolement, d'une civilisation propre, immuable! Sera-t-il et plus grand et plus puissant et plus heureux quand il sera souillé de civilisation étrangère?

Chaque Chinois conserve toujours au fond de lui-même un profond mépris pour notre civilisation et il est probable que si tous les Européens quittaient aujourd'hui la Chine, le céleste empire retomberait immédiatement dans sa torpeur.

Notre présence en Chine est le seul aiguillon qui forcera peu à peu la civilisation à pénétrer dans les moelles du peuple jaune. Beaucoup de Chinois en ont conscience, peu l'avouent, aucun ne s'en réjouit; les Mandchous surtout le craignent, et tous sentent l'impossibilité de s'y opposer et la nécessité d'apprendre de nous le moyen d'être fort. A. B.

La persécution en France

SIX PRÉLATS POURSUIVIS

Depuis trois mois, six prélats de France ont été poursuivis par le gouvernement de MM. Clémenceau et Briand: Mgr Duparc, évêque de Quimper, et Mgr Marty, évêque de Montauban, pour entraves à la liberté des enchères (on sait qu'ils ont été acquittés). — Mgr Laurans, évêque de Cahors, condamné à 25 francs d'amende pour avoir dénoncé dans un mandement le danger de l'enseignement antireligieux; le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, pour avoir déclaré qu'on ne doit pas obéir aux lois injustes; Mgr Ricard, archevêque d'Auch, pour les mêmes raisons que Mgr Laurans, enfin Mgr Gieure, évêque de Bayonne, pour entraves à la liberté des enchères et attaques contre les écoles neutres.

Mgr Ricard est cité à comparaître le 1er juillet devant le tribunal correctionnel d'Auch.

Sont poursuivis aussi les curés des cantons de l'arrondissement d'Auch. Tous les autres, comme ceux-là, ont lu le mandement incriminé, pourquoi cette fournée de privilégiés?

Et cependant, comme l'a dit lundi, devant le tribunal correctionnel de Bayonne, Mgr Gieure dans sa déclaration vraiment épiscopale:

« Les évêques sont les citoyens les plus respectueux des lois justes; mais ils sont aussi les défenseurs des droits de la conscience, et, à certains jours, leur mission est de protéger les faibles en résistant à ceux qui sont forts. »

La vente de l'abbaye de Solesmes

Voici l'abbaye des bénédictins de Solesmes (Sarthe) mise en vente avec ses dépendances. L'adjudication aura lieu le 22 juillet, à une heure de l'après-midi, au tribunal civil de la Flèche.

La propriété de Solesmes est de 61,598 mètres; elle est admirablement située au centre de la commune qui porte ce nom et au bord de la Sarthe, à trois kilomètres de la jolie ville de Sablé.

Il est impossible de rêver une plus belle demeure que ce château féodal, imposante masse de granit vu de l'extérieur, et en même temps chef-d'œuvre de l'installation la plus moderne à l'intérieur. Les moines venaient de le faire reconstruire; ils n'y ont épargné ni la dépense, ni le goût, ni l'art, ni le confort: chauffage hydraulique, éclairage et force électriques, ascenseurs, gaz, etc. Ils sont partis en 1902, au moment où ils commençaient à en jouir. Ils se sont réfugiés dans l'île Wight.

Que va devenir ce magnifique château-fort, ce musée? Tel est la question, dit le *Temps*, que se pose avec anxiété l'arrondissement de la Flèche, le département de la Sarthe, et dont la France elle-même ne peut se désintéresser, car Solesmes est à la fois pour elle un souvenir national en même temps qu'il est devenu un centre d'attraction pour une multitude d'étrangers. La mise à prix est d'un million. On parle d'en faire un sanatorium; d'autres y voient le modèle des hôtels modernes. Ce serait une pitié, une grande faute, si le gouvernement laissait profaner ce trésor.

Pour ne pas laisser profaner ce trésor, il fallait le laisser à ses propriétaires.

Marc Sangnier candidat

On lit dans *l'Est républicain*:

M. Marc Sangnier, fondateur et président du *Sillon*, a échoué, comme on le sait, récemment à Sceaux, où M. Nectoux, socialiste unifié, a été élu à des élections législatives.

Or, on prête à M. Marc Sangnier, dans les milieux sillonnistes, l'intention de se présenter dans la troisième circonscription de Nancy.

Interdiction gouvernementale

Les survivants de la campagne d'Italie qui habitent Mulhouse — au nombre de *trente environ — se sont réunis dimanche* en un banquet fraternel pour commémorer le souvenir de la victoire de Solferino; ils avaient eu l'intention d'abord de se rendre en cortège à ce banquet et avaient demandé l'autorisation de pouvoir déployer les drapeaux français et italien. Cette autorisation, n'ayant été accordée par le kreisdirektor qu'à la condition qu'un drapeau allemand figurerait également au cortège, *les participants préférèrent renoncer* à leur projet. Le banquet fut très animé; au dessert, chacun des survivants fut gratifié d'une pièce de 20 marks, offerte par un comité d'amis. La même somme fut remise à dix survivants de la campagne se trouvant actuellement à l'asile des vieillards, où après la cérémonie, M. Klug, maire de Mulhouse, alla leur serrer la main.

Le tsar en Italie

Le conseil municipal d'Alessandria a voté un ordre du jour contre le voyage du tsar en Italie.

La municipalité d'Alessandria est socialiste. D'autres conseils municipaux de la même nuance se disposent à l'imiter.

A Rome le bruit se répand que le tsar, plutôt que de renoncer à son voyage, se bornera à rester à bord de son yacht dans le port de Naples, où aurait lieu la rencontre avec le roi Victor-Emmanuel.

L'idylle du duc des Abruzzes

La *Gazzetta di Torino* confirme que l'idylle du duc des Abruzzes avec Miss Elkins n'est pas terminée.

Au cours d'une conversation avec un ami du sénateur Elkins, un rédacteur de ce journal a appris que le nouveau voyage du duc des Abruzzes n'aurait d'autre but que de combler le laps de temps séparant le prince de l'époque où il sera nommé amiral et pourra alors mettre librement son projet à exécution.

L'informateur a ajouté que les deux fiancés sont toujours en correspondance, — et une correspondance très active —. Le duc tient Miss Elkins au courant de son expédition, aussi souvent que cela lui est possible.

En attendant, Miss Elkins suit des cours de littérature italienne.

Les Grecs en Turquie

Le patriarche grec, Joachim III a voulu démissionner à la suite de son entrevue avec le général Mahmoud-Chevket pacha, généralissime des troupes d'investissement de Constantinople. Le patriarche grec a trouvé que la réception d'une durée de cinq minutes qui lui fut faite ne répondait guère à son rang et que les propos tenus par Chevket pacha furent désobligeants pour l'Eglise et la nation grecque. La démission du patriarche ne fut pas acceptée par la Porte.

— Le nombre des bandes grecques augmente considérablement en Macédoine.

Nouvelles diverses

La question, depuis si longtemps annoncée, de M. Denys Cochin, à la Chambre française, sur les affaires de Crète, sera posée lundi prochain.

— On inaugurera prochainement, à Paris, le buste d'Arthur Ranc dans la cour de la mairie Drouot, vis-à-vis de la statue de Voltaire.

— On annonce, de Paris, la mort de Mme Lina Munte, l'artiste de drame, qui créa notamment à l'Ambigu le rôle de Virginie dans l'*Assommoir*.

— Le procès du capitaine français Finkernagol, arrêté en Allemagne pour espionnage, commence aujourd'hui jeudi à Berlin.

— Le roi d'Espagne fera une courte excursion dans le Midi de la France et rentrera à Madrid pour donner audience, le 7 juillet, à la mission marocaine.

— On annonce de Berlin à l'*Allgemeine Correspondenz* que, si Edouard VII se rend cet été à Marienbad, il aura probablement une brève rencontre avec Guillaume II. L'initiative de l'entrevue viendrait d'Edourd VII.

Echos de partout

UN VILLAGE DE RENTIERS DE L'ETAT

Le conseil municipal de Dabo (canton de Phalsbourg, en Alsace-Lorraine) a convoqué pour demain une assemblée de citoyens qui devront trancher par un vote une question des plus curieuses et des plus importantes en même temps.

Plusieurs villages de l'ancien comté de la Petite-Pierre possédaient jadis, par privilège royal de 1613, un droit d'affouage dans les forêts domaniales. La Révolution française laissa subsister le privilège, et en borna la jouissance aux seuls descendants directs des anciens bénéficiaires. Mais déjà sous l'Empire les autorités cherchèrent à accaparer tout le revenu des forêts domaniales et il y eut un procès qui dura près de soixante ans et qui se termina par la défaite du fisc. A ce moment intervint une transaction et toutes les communes, sauf Dabo, acceptèrent une compensation.

Après l'annexion de 1871, le fisc forestier allemand reprit la lutte contre Dabo. Le procès dura trente-cinq ans et se termina en cours de Leipzig par la défaite des autorités forestières. Alors seulement le gouvernement d'Alsace-Lorraine se décida à proposer une transaction pour se débarrasser d'une servitude qui pèse sur 12,000 hectares de forêts, la plupart en haute futaie. Il propose maintenant aux bénéficiaires de l'affouage à Dabo la cession en toute propriété d'une forêt de 1080 hectares ou encore la constitution d'un capital de 4,375,000 francs dont les intérêts, soit plus de 153,000 francs seront payés chaque année aux héritiers directs des bénéficiaires primitifs du droit d'affouage. Comme ceux-ci sont au nombre de 90 environ, chacun aurait donc droit à une rente viagère de 1700 francs reversible sur son fils aîné.

Les ayants-droit de Dabo diront demain la solution qu'ils préfèrent. Heureuses gens !

PAR LA PORTE DES PORCS

La ville de Nîmes possède un fort bel abattoir qui s'ouvre sur la place par un grand portail flanqué de deux portes latérales ; sur celle de droite, on lit écrit en grosses lettres, *entrée du public*, sur celle de gauche : *entrée des porcs*.

Cet esprit de classification n'est pas du tout du goût du concierge pour qui la manœuvre de trois portes est un travail trop au-dessus de ses forces et de son salaire. C'est pourquoi la porte de gauche *seule* est toujours ouverte, et le public est obligé de passer par là.

MOT DE LA FIN

Le mari. — Alors, Suzette, que penses-tu de porter une jaquette dont les manches sont si grandes, alors que tu n'as pas de quoi les remplir ?

La femme. — Et toi, est-ce que tu as de quoi remplir ton haut de forme ?... Serin, va t...

Confédération

L'emprunt fédéral. — L'emprunt fédéral de vingt-cinq millions est divisé en 50,000 obligations de 500 fr. chacune, munies de coupons semestriels avec échéance aux 15 février et 15 août de chaque année. Le premier coupon échoit le 15 février 1910. Les obligations sont remboursables au pair par tirages au sort annuels. L'admission de l'emprunt à la cote des bourses suisses sera demandée. Une tranche de 12,000,000 fr. de l'emprunt a déjà été placée en Angleterre et en Belgique, tandis que le solde de 13,000,000 fr. est mis en souscription publique jusqu'au 6 juillet. Le prix de souscription est fixé à 96 ¾ %, (jouissance 15 août 1909). L'intérêt intercalaire à 3 ½ % sera réduit ou ajouté selon que la libération aura lieu avant ou après le 15 août 1909. La libération pourra avoir lieu du 12 juillet au 30 septembre 1909.

La presse suisse. — D'après la statistique publiée par l'*Annuaire de la Presse suisse*, qui vient de paraître, il se publie en Suisse, en ce moment, 1332 journaux et revues. Les cantons de Zurich et de Berne viennent en tête, le premier avec 255 et le second avec 253 périodiques. Puis viennent les cantons de Vaud avec 141 et Genève avec 129 journaux et revues, Bâle-Ville en compte 71, Saint-Gall 69, Argovie 56, Neuchâtel 53, Lucerne 47, Tessin 39, Fribourg et les Grisons chacun 34, Thurgovie 33, Soleure 28, Schwyz 16, Schaffhouse et Bâle-Campagne chacun 15, le Valais 14. Les cantons d'Appenzell, Glaris, Unterwald, Uri et Zoug, possèdent chacun moins de 10 journaux et revues.

Militaire. — Il a été recruté dans la seconde école de recrues de la deuxième division qui vient de se terminer à Colombier, 18 carabiniers, dont 7 Fribourgeois, 8 Neuchâtelois et 3 Genevois.

Après les timbres, les billets de banque. — On se souvient du débat fastidieux que nous valut la préparation, puis l'impression des nouveaux timbres-poste. La même histoire va-t-elle se répéter à propos des billets de banque ? Déjà certains journaux se lamentent parce qu'on a confié au peintre Hodler le dessin des futures banknotes. Cet artiste, dit-on, voit trop en grand ; son horizon artistique est trop vaste pour qu'on puisse lui demander de le borner dans les minuscules limites d'un billet de banque ! Il nous paraît qu'il faut attendre, avant de juger, que Hodler ait présenté ses dessins. Et tout comme pour les timbres, la critique se donnera libre carrière. A moins que le grand Hodler soit au-dessus de la critique !

Manœuvres de bourse. — Une soi-disant société des bourses suisses répand à profusion une circulaire mettant en garde le public contre l'achat d'actions de l'Aluminium. Or, il n'existe pas de société des bourses suisses. On serait donc en présence d'une sourde manœuvre de bourse tentée en vue de discréditer une industrie prospère.

Protestants disséminés. — Ces jours derniers s'est tenue à Bâle l'assemblée annuelle de la société évangélique suisse de secours aux protestants disséminés. Dans les brefs comptes rendus que les journaux bâlois consacrent à cette réunion, nous lisons que le rapport sur les protestants disséminés dans le canton de Fribourg a été particulièrement intéressant. Nous y remarquons également une mention honorable faite à la charité des catholiques d'Appenzell-Intérieur, qui ont donné 3800 fr. pour la construction d'un temple protestant à Appenzell.

Cantons

ZURICH

Les nouveaux abattoirs. — C'est 5,900,000 fr. que coûteront les nouveaux abattoirs de Zurich, dont le coût avait été devisé à 2,300,000 fr. Dépasser un devis du 150 %, voilà qui n'est pas banal. Pour se récupérer en partie de cette formidable somme, la municipalité a haussé la taxe d'abattage. Ce sera, pour le gros bétail, 8 fr. au lieu de 5 fr.; pour les veaux, 2 fr. 50 au lieu de 1 fr. 20; pour les porcs, 3 fr. 70 au lieu de 2 fr. 50 cent., etc.

LUCERNE

Session extraordinaire. — Dans son assemblée d'hier, mercredi, le groupe radical du Grand Conseil lucernois a décidé de demander la convocation du Grand Conseil pour la semaine prochaine en vue de discuter de la situation de la Banque cantonale.

SCHWYZ

Démission. — M. Jacob Grüninger, directeur de l'Ecole normale de Schwyz, et écrivain bien connu, quitte le poste qu'il occupait avec tant de distinction pour se consacrer tout entier à la littérature.

SAINT-GALL

Au Bruggwald. — L'entreprise de construction du tunnel de Bruggwald croit qu'il sera possible de sauver l'ouvrier Pedersoli, enseveli sous les décombres. Les travaux ont continué toute la journée d'hier. Pedersoli répond très distinctement aux questions qu'on lui pose.

Décès. — On annonce la mort, à l'âge de 68 ans, de M. Hermann Seifert, rédacteur en chef du *Tagblatt*, le principal organe radical de Saint-Gall. M. Seifert fit partie du gouvernement saint-gallois et revêtit même la charge de landammann.

Il était rédacteur du *Tagblatt* depuis 1881.

TESSIN

A propos d'un discours. — On nous écrit :

C'est dimanche dernier que les fêtes du tir cantonal de Locarno ont pris fin. La petite ville s'est surpassée afin de préparer aux tireurs une cordiale réception. Et elle y a réussi. Toutes les maisons étaient pavoisées et la cantine était un vrai bijou de décoration.

L'affluence des tireurs a été très grande, et l'entrain n'a pas eu un instant de trêve ; une part du mérite revient sans doute aussi aux excellents corps de musique de Locarno, Lugano, Bellinzone, etc.

Jeudi, fête de saint Jean, était la journée officielle. Le Grand Conseil était représenté par son bureau et le Conseil d'Etat par M. Garbani-Nerini et M. Cattori, tous les deux enfants de Locarno.

Au banquet, M. Garbani-Nerini a parlé au nom du gouvernement.

Après avoir constaté la réussite de la fête, il a souhaité de voir se réaliser l'union du peuple tessinois tout entier pour travailler à la solution des grands problèmes qui s'imposent actuellement à l'attention du gouvernement.

« Nous saluons avec joie, a dit le représentant du Conseil d'Etat, ces fêtes de tir qui réunissent autour du drapeau cantonal tous les enfants du Tessin sans distinction de partis et de confessions. Il est temps que cette entente se fasse. Le pays a trop souffert de dissentiments intérieurs. Des questions importantes exigent une solution pour laquelle la paix et la concorde sont nécessaires. »

Voilà qui est bien dit et qui semble montrer que M. Garbani-Nerini a le sentiment très net de sa responsabilité vis-à-vis du pays. Nous avons noté ces paroles parce qu'il est rare de les trouver sur les lèvres de nos orateurs radicaux.

On nous permettra cependant d'y ajouter quelques observations.

M. Garbani-Nerini fait appel à la bonne volonté et à la concorde de tous : c'est juste. Mais si l'on est impartial, on est obligé de reconnaître que les luttes et les dissensions qui ont régné au Tessin, le retard apporté à la solution des problèmes de la plus haute importance sont dus à la majorité qui nous gouverne.

Il ne faut pas se plaindre du refus de collaboration que le parti conservateur aurait opposé pour l'administration de la chose publique. C'est un mensonge.

Nos chefs ont fait à maintes reprises acte de vrai patriotisme ; ils ont à réitérées fois risqué leur popularité en tendant la main aux révolutionnaires de 1890 pour travailler avec eux et sans arrière-pensée au développement du canton.

On a fait un reproche à certains de nos dirigeants qui n'ont pas exigé de garanties du parti au pouvoir. « Vous eussiez dû, leur a-t-on dit, en échange de notre collaboration, demander aux libéraux qu'ils nous accordent une équitable représentation dans les corps constitués, et surtout qu'ils ne viennent pas porter atteinte à nos croyances religieuses par des lois et des décrets notoirement anticatholiques. A ces conditions seulement, nous eussions avec plaisir travaillé avec eux. »

Rien de tout cela n'a été demandé, et cependant la collaboration des conservateurs ne manqua pas à la majorité. Quel en a été le résultat ? La célèbre loi scolaire sectaire, qui fut précisément l'œuvre de M. Garbani-Nerini !

Qu'est-ce-à dire ? C'est que les promesses vagues faites à la tribune d'une fête ne sauraient suffire à nous inspirer confiance dans le parti radical. Nous souhaitons l'entente entre tous les enfants du Tessin, mais que l'on ne touche pas à nos croyances les plus chères ! Que l'on nous donne des garanties pour l'avenir!

VALAIS

Jubilé. — La semaine dernière, M. Roth, curé d'Oberwald, dans la vallée de Conches, a célébré le vingt-cinquième anniversaire de son entrée en fonctions comme curé de cette paroisse. Un nombreux clergé et les autorités du district assistaient à la fête. M. Amherd, curé de Loèche-les-Bains, a prononcé un éloquent sermon de circonstance.

A la Préfecture de Martigny. — Nous avons annoncé hier la démission de M. Tissières de ses fonctions de préfet du district de Martigny. Des démarches faites pour faire revenir l'honorable magistrat de sa décision sont restées infructueuses. Cette démission sera vivement regrettée dans le district de Martigny, où M. Tissières s'est acquis l'estime et la sympathie de tous.

GENÈVE

Le krach Diodati. — La Chambre des mises en accusation a renvoyé devant la Cour d'assises MM. Grandjean et Duchosal, fondés de pouvoir de la banque Diodati et Cie.

L'assurance-vieillesse. — Le Grand Conseil a abordé hier le débat sur l'assurance-vieillesse.

La majorité de la commission a proposé l'obligation de l'assurance.

C'est le projet de M. Sigg, socialiste, qui a paru le plus appuyé par les groupes de gauche.

La suite de la discussion a été renvoyée à la session de septembre.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Les banquises de Terre-Neuve. — Le nombre considérable d'énormes banquises que, cette année, rencontrent les navires transatlantiques aux abords de Terre-Neuve — deux ou trois vapeurs ont failli s'y détruire — attire de plus en plus l'attention.

Une banquise qui dérive du cercle polaire aux Bancs de Terre-Neuve, fait un parcours de plus de 2500 milles ; certaines d'entre elles, après avoir flotté ainsi pendant un an, ont encore 300 pieds de haut et mille pieds de long, ceci à la surface de l'eau. Les trois quarts de ces blocs de glace sont plongés sous l'eau.

L'an dernier on en a mesuré un de cinq milles de circonférence, et qui comptait plusieurs pics d'une hauteur de 300 à 500 pieds.

La femme aux pinces de homard. — A Paris, Mme Brisou, aujourd'hui âgée de 25 ans, a eu le singulier sort de naître avec des bras et des jambes terminés par des pinces ayant la forme de celles des homards. Ses parents s'en réjouirent, car c'était une position sociale assurée. La jeune fille reçut une brillante éducation et on a pu la voir, moyennant la modique somme de quinze centimes, trois sous, se livrer à divers travaux de couture, de broderie, voire même de peinture, à la foire aux pains d'épices, à la fête de Neuilly, à la fête des Invalides et en cent autres lieux de réjouissance populaire.

Le parquet avait vu dans cette exhibition une contravention à l'arrêté du préfet de police qui interdit la « monstrance » des phénomènes humains vivants et Mme Brisou était déférée l'autre jour au tribunal de simple police où elle soutenait qu'elle devait être considérée non pas comme un phénomène mais comme une artiste démontrant ses talents à l'honorable société. Pour se donner le temps de la réflexion, le juge a remis sa décision au 29 juillet.

Pour assurer l'exécution d'un condamné à mort. — A Columbus (Ohio, Etats-Unis), un nommé Joseph West, condamné à mort il y a quelques mois pour le meurtre de sa fiancée, doit être électrocuté dans cette ville le 9 juillet ; mais le prisonnier souffre de la tuberculose du genou gauche, et le mal fait de tels progrès que les médecins déclarent que s'il n'est pas amputé, le condamné ne pourra vivre jusqu'à l'exécution.

On s'attend en conséquence à ce que la date de cette exécution soit retardée de façon à ce que West soit complètement rétabli de l'opération qu'on va lui faire subir.

Explosion en Sicile. — A Ravacusa, près de Girgenti (Sicile), à la suite de l'explosion d'une chaudière, l'édifice d'un moulin à vapeur s'est écroulé : il y a eu cinq morts et dix blessés. Des scènes déchirantes se sont produites à l'arrivée des parents des victimes.

Accident de montagne en Autriche. — L'ingénieur Göttl, alpiniste bien connu en Autriche, a fait une chute lundi au Grimming, en Styrie, et s'est tué.

Rupture de digue en Norvège. — Lundi, la digue du réservoir de Hammersfest s'est rompue. Le réservoir contenait trois millions de mètres cubes d'eau qui s'est répandue sur les champs, détruisant trois ponts et entraînant dans la mer trois entrepôts de marchandises. Mardi, une canalisation de réserve souterraine a cédé, de sorte qu'en ce moment la ville est sans eau.

Arrestation d'anarchistes. — Plusieurs personnes de Gand avaient reçu, depuis le procès de l'anarchiste Hartenstein, des lettres les invitant, sous menace d'attentat, à déposer de l'argent dans un sac au fond de la rivière de Lys. Un flotteur en liège, attaché au sac à l'aide d'une ficelle, devait permettre aux auteurs de la lettre de s'emparer du butin. Un armateur obéit à la menace, mais, le professeur V..., de l'Université, avertit le Parquet, et celui-ci fit poster des gendarmes dans les taillis de la rive.

A l'heure dite, une barquette arriva, montée par trois hommes. Ceux-ci voulurent s'éloigner, lorsqu'ils eurent constaté que le sac ne contenait que du sable ; mais les gendarmes accrochèrent la barque et les arrêtèrent. Ce sont trois frères, âgés de 22, 20 et 17 ans, en relation avec des anarchistes connus. Ils ont été écroués.

Un crime affreux. — On a découvert un horrible assassinat à Saint-Faust (Basses-Pyrénées).

Un jeune propriétaire de cette commune a été tué dans des conditions particulièrement tragiques. Les meurtriers ont presque complètement détaché la tête du tronc, soit avec un rasoir, soit avec une scie.

Le Parquet s'est transporté sur les lieux. Il semble que le vol a été le mobile de ce crime odieux. Une somme de 4,000 fr. a, en effet, disparu de la maison de la victime.

Erreurs de tir. — De graves erreurs de tir, commises par la batterie du Cap-Brun, près de Toulon, ont failli provoquer un malheur. Trois obus ont atteint le remorqueur *Jean-d'Agrève* qui traînait le but, et c'est par miracle que personne n'a été tué ni blessé à bord.

Les tirs avaient commencé mardi soir et se poursuivaient depuis près de deux heures sans incident. Tout à coup, le capitaine du remorqueur qui se trouvait à l'arrière avec un matelot entendit un sifflement au-dessus de sa tête. C'était un obus qui venait de passer à un mètre au-dessus de lui.

Au même instant, un deuxième projectile atteignait la cheminée par tribord, la démolissait entièrement et allait réduire en miettes une embarcation située sur la passerelle. D'habitude, des hommes vont se coucher dans cette embarcation. Or, par hasard, il n'y avait personne.

Enfin, un troisième projectile traversait la cabine de la barre et passait devant le visage de l'homme de barre, qui tomba sans connaissance.

Un surveillant de l'arsenal de terre, chargé par la direction d'artillerie de la surveillance des tirs, était assis sur un banc près de la cheminée et le deuxième projectile passa à quinze centimètres derrière son dos.

On fit des signaux immédiatement et la batterie cessa le feu. Mais il était temps. A bord, l'émotion était grande. On ne s'explique pas comment cette erreur a pu se produire, car le remorqueur avait ses feux de position et le but était éclairé ; le projecteur électrique de la batterie promenait son faisceau lumineux.

SUISSE

La contrebande de la saccharine. Les autorités autrichiennes ont découvert ces derniers jours un ingénieux service de contrebande de saccharine entre la Suisse et l'Autriche. Des rouleaux de hauteur d'homme de treillis en fil de fer étaient expédiés de Suisse à Vienne. La toile métallique était enroulée autour d'un cylindre creux dont l'intérieur renfermait 60 kilos de saccharine.

Comme c'est l'abondance des expéditions de fil de fer qui a mis en éveil la douane autrichienne, on se figure le bénéfice qu'ont déjà pu réaliser les contrebandiers !

Une noyade au lac de Champex. — Dimanche, vers 7 h. du soir, un Italien voulut se baigner dans le lac de Champex (Valais) ; il y a trouvé la mort. Il était, assure-t-on, pris de vin.

De nombreuses barques s'étaient immédiatement portées à son secours ; mais on n'a retiré qu'un cadavre.

La victime était un ouvrier ferblantier, âgé d'une trentaine d'années.

Terrible canicule en Amérique

Mardi, à Washington, il a régné une chaleur étouffante.

Chaque sénateur, en entrant dans la salle des séances, s'est vu remettre un éventail en feuille de palmier.

---

1 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

L'IRRÉSISTIBLE FORCE

Par JEANNE DE COULOMB

PREMIÈRE PARTIE

I

Ebloui par la violente réverbération, du dehors, Richard de la Gardonie hésita, un instant, sur le seuil de la vaste salle, un peu sombre, où un valet de chambre venait de jeter son nom d'une voix blanche et indifférente.

D'abord, il n'aperçut nettement que la baie, traversée de meneaux de pierre, qui, au fond d'une large embrasure, était, seule, chargée de dispenser la lumière.

A peine devina-t-il la forme majestueuse d'une haute cheminée, la lourdeur sculptée des meubles de chêne, l'entre-croisement apparent des poutrelles du plafond, et çà et là, sur les murs, la verdure fanée d'une tapisserie, ou la tache blafarde d'un vieux portrait...

Tout de suite, son attention se concentra sur une longue vitrine, placée comme un îlot au centre du pavage de mosaïque, et dont les glaces accrochaient quelques luisants. L'un des châssis était ouvert et, debout, à côté, un domestique à tête grise s'évertuait à frotter la poignée ciselée d'une épée.

Mais, au fait, était-ce bien un domestique ? Le jeune visiteur n'eut pas le temps de répondre à la question posée par son esprit : une grosse voix, fortement teintée de cet accent périgourdin qui a toujours l'air de décocher une plaisanterie joviale, lui criait de loin :

— Entrez, mon voisin, entrez!... Vous me trouvez occupé à mettre en ordre mon musée!... C'est un soin que je ne laisse à personne!... Mais vous ne me dérangez pointe... Une minute encore, et je suis à vous!...

D'une main preste, le vieillard passa la peau de chamois sur la lame de l'épée ; puis, avec autant de soin que s'il couchait un enfant endormi, il reposa l'arme précieuse sur son lit de peluche argentée, il laissa alors retomber le châssis, donna un tour de clef à la serrure, et, enlevant le tablier bleu à bavette qui protégeait ses vêtements, il le lança au valet de chambre, resté près de la porte.

Ce manège permit à Richard de s'habituer au demi-jour. Une à une, les choses qui l'entouraient émergèrent de l'ombre, mais il ne songea pas à les examiner. Pour le moment, son hôte seul l'intéressait.

Jamais le châtelain de Vertadour, M. Cyprien Valojoux, ne lui avait paru plus rustre que dans ce cadre orgueilleux qui évoquait un passé de gloire et d'ancienne illustration.

De haute taille et assez corpulent, il se voûtait un peu. Le visage, toujours congestionné, était coupé de poils durs et hérissés comme la moustache d'un chat en colère. Les yeux verdâtres, petits et matois, s'embusquaient derrière la broussaille des sourcils. Les cheveux touffus envahissaient le front, bas et entêté. Dans cette physionomie, il n'y avait aucune finesse, ni même cet air de bonté qui, à défaut de distinction naturelle, rend un homme sympathique, et, cependant, on ne pouvait dire qu'elle fût inintelligente. Le regard était trop vif, trop autoritaire. Il affirmait que, dans cette existence déjà longue, la volonté avait dû jouer un rôle prééminent.

Quelle volonté opiniâtre n'avait-il pas fallu en effet à celui qui, sorti des derniers rangs du peuple, avait escaladé tous les degrés de l'échelle sociale et, devenu multi-millionnaire, se passait aujourd'hui la fantaisie de restaurer à coups de billets bleus l'un des plus beaux joyaux historiques du Périgord! Et quel sens des affaires, quelle persévérance peu commune dénotait cette ascension continue!

Certes, le personnage n'était pas banal: il méritait d'être étudié.

Sans se douter des pensées de son visiteur, M. Valojoux s'épongeait le front :

— Vous le voyez! s'écria-t-il. Le moindre effort me met en nage!... Et après survienne un courant d'air, je suis pincé ! Mes bronches se prennent tout de suite!... Le docteur m'ordonne le Mont-Dore!... Il faudra bien lui obéir; mais quelle scie, ces cures d'eaux thermales!... J'avais une si belle santé, quand j'étais jeune... Ah! pourquoi cet heureux temps ne dure-t-il pas toujours ?...

Il poussa un soupir qui trahissait la révolte de sa robuste nature contre l'inévitable et prochaine déchéance, et prit le bras de son jeune compagnon pour l'entraîner vers la porte.

— Ne restons pas ici! conseilla-t-il. Quand on ne s'agite pas, on y gèle! Une vraie cave!... Nous serons mieux sur la terrasse pour causer, car je suppose que, si vous êtes monté ici par cette chaleur de canicule, ce n'est pas évidemment pour le seul plaisir de serrer ma grosse patte velue, ou d'admirer l'architecture de Vertadour ?...

— Elle en vaudrait pourtant la peine!

— Je vous crois!... A l'heure actuelle, c'est le plus beau spécimen féodal de la région !... Le jeune prix de Rome à qui j'avais confié le soin de cette restauration s'est surpassé! Il n'a pas commis une seule faute d'orthographe et, dans l'ensemble, il n'y a que moi qui détonne!...

Il éclata de rire, un rire étriqué de célibataire égoïste qui ressemblait à une sorte de gloussement et se termina tout de suite.

— Admirez-moi cela ! reprit-il en indiquant de la main les portes qui ouvraient sur le vestibule. Ces arcs en cintre surbaissé, au lieu de finir en arête vive, se prolongent en une tige fleurie de sculptures!... Sont-ils assez XVme siècle ? Hein ? Vous pourriez faire le tour de la France sans trouver de plus admirables morceaux... Et cette serrure !... Quel curieux travail de ferronnerie ! Il n'y a pas mieux au musée de Cluny !...

La lourde clef avait joué : une bouffée d'air brûlant pénétra sous le hall voûté où régnait une fraîcheur de grotte. Les deux hommes se trouvaient sur la terrasse, ménagée au sommet des remparts.

Une courtine crénelée la bordait ; les extrémités se creusaient en demi-lune, au-dessus de deux formidables bastions.

En se penchant un peu, on se rendait mieux compte de la position du château, réputé jadis imprenable.

Bâti sur un rocher à pic qui s'avance en éperon dans la Dordogne, Vertadour dominait la rivière calme et sinueuse et la campagne, moutonnée de coteaux où, parmi la verdure sombre des bois, l'été déployait ses tapis d'or, espoirs de la moisson prochaine. Tassées, accrochées au flanc de la butte féodale, les maisons du village se blotissaient comme des enfants craintifs qui sentent peser au-dessus de leur tête la colère du maître.

Le parc occupait l'autre revers. Cyprien Valojoux conduisit son visiteur de ce côté, où des fauteuils d'osier invitaient à une paresseuse flânerie.

— Là, dit-il, asseyez-vous! D'ici, vous pourrez surveiller la Gardonie.

Le jeune homme eut un sourire très doux vers la vieille gentilhommière dont le colombier, coiffé d'ardoises, pointait sur l'autre rive, à travers les arbres. Si modeste qu'elle fût, il l'aimait de toute son âme parce qu'il y était né, parce qu'il y avait grandi, parce que son père y était mort, et que des moindres coins se levaient pour lui des souvenirs très chers où palpitait encore le cœur de ceux qui l'avaient précédé dans la vie.

— Et maintenant, reprit le châtelain, racontez-moi quel bon vent vous amène!... Gageons qu'il s'agit d'une œuvre pie ?...

— Je venais solliciter votre précieux concours pour le patronage de garçons que M. le curé et moi organisons dans la paroisse... Des jeux, des livres seraient nécessaires, et, pour commencer, nous sommes dénués de toutes ressources!...

— Si je vous répondais en toute sincérité, je vous dirais : « Ne comptez pas sur moi!... Vous perdez votre temps et votre argent et je ne me crois pas obligé de suivre votre exemple! » Est-ce que les gens sont reconnaissants ?... Est-ce qu'ils essayent de mettre vos conseils en pratique ?... Nenni!... Dès qu'ils n'ont plus besoin de vos secours, ils vous tournent carrément le dos et se moquent de votre bonasserie!

— Je ne suis pas pessimiste!... La semence lève quelquefois... Il y a dans l'amour, le dévouement, le sacrifice une force irrésistible, qui finit par triompher de toutes les difficultés...

— Je le souhaite pour vous; mais, jusqu'à preuve du contraire, je garde mon incrédulité... Vous vous donnez beaucoup de peine pour un piètre résultat!

(A suivre.)

A la Maison-Blanche, le président Taft a donné un dîner sur le toit de la résidence présidentielle.

FRIBOURG

La Société d'éducation à Romont

Par téléphone :

L'assemblée annuelle de la Société fribourgeoise d'éducation, qui se tient aujourd'hui à Romont, a commencé par un office, célébré à 8 ½ h., par M. le chanoine Castella, curé-doyen de Romont. Après la messe, un cortège s'est organisé sur la place de la gare, pour se rendre au Casino, où a lieu l'assemblée générale. Cent quatre-vingt personnes environ y prennent part.

L'assemblée, à laquelle assistent, entre autres, M. le Dr Schmid, juge fédéral, M. Python, directeur de l'Instruction publique, et un certain nombre de membres du clergé, s'est ouverte à 9 h. ¼ par un chaleureux discours de bienvenue de M. le préfet Mauroux.

On aborde ensuite les tractanda de la réunion. M. Crausaz, secrétaire scolaire, à Fribourg, rapporte sur les comptes de l'exercice écoulé.

On décide que la prochaine assemblée générale aura lieu dans la Gruyère et on procède à la constitution du nouveau comité.

M. Barbey, chef de service à l'Instruction publique, rend compte de la marche de la Société de secours mutuels du corps enseignant, qui comprend aujourd'hui 193 membres actifs et 40 membres honoraires.

M. Mottet, instituteur, donne lecture des conclusions du rapport sur l'enseignement des sciences naturelles à l'école primaire. *La discussion s'engage sur* ces conclusions et se poursuit jusqu'après midi.

Exposition de travaux d'élèves du Technicum. — Cette exposition, installée à la Grenette, a été ouverte hier soir, mercredi, à 5 h., en présence de Mgr Esseiva ; de MM. Louis Weck, *président du Conseil d'Etat* ; Weissenbach, conseiller d'Etat ; Jean Brulhart et Fraisse conseillers communaux ; des membres de la commission du Technicum ; de MM. Broillet, architecte ; Schaller, architecte ; Montenach, député ; Savoy, directeur au Séminaire ; Brasey, chanoine ; d'un certain nombre de dames et de délégués de sociétés, et du personnel enseignant du Technicum.

Les visiteurs, auxquels le directeur du Technicum, M. Genoud, a souhaité une cordiale bienvenue, ont ensuite parcouru l'exposition, s'arrêtant successivement aux travaux de peinture décorative (M. Pilloud, chef d'atelier) ; à la composition décorative, études d'anatomie ; aux arts graphiques proprement dits (M. Robert) ; à la ronde-bosse, au modèle vivant, aux travaux de perspective et de tracé d'ombres (M. Schlaepfer) ; aux travaux de l'école du bâtiment (M. Troller), à ceux de l'école de construction civile (M. Donzelli), à ceux de mécanique (M. Clément), de construction mécanique (M. Keel), de construction électro-technique (M. Cattani), de descriptive (M. Vauthey), de dessin à vue (M. Laporte), de dessin topographique (M. Stucky), de modelage (M. Regazzoni), de broderie (Mme Gosselin), et d'orfèvrerie (Mlle Illing).

Les visiteurs ont longuement examiné les travaux d'atelier, meubles divers (pièces d'épreuves de deux boursiers de la fondation Daler), un tour à fer, des ornements d'église très nombreux, de la *broderie blanche, des objets d'orfèvrerie* — les premiers exécutés par les élèves de l'école — et les maquettes, exécutées par M. le professeur Troller, de la chapelle commémorative de Posieux, d'après les plans élaborés par MM. Broillet et Wuilleff.

L'exposition demeurera ouverte jusqu'au dimanche 18 juillet, chaque jour de 10 à 12 h. et de 1 à 7 h. du soir. Nous *engageons* vivement nos lecteurs à la visiter.

Eté et hiver. — Depuis trois semaines, il fait un temps lamentable. Plusieurs fois par jour, il tombe de froides ondées. La récolte des foins est complètement arrêtée. Le bétail dans les alpages *souffre. Ce matin, les crêtes des* Préalpes fribourgeoises étaient couvertes de neige. Et nous sommes au 1er juillet ! Il faudra inscrire ce fait et cette date dans les chroniques, car le mois de juillet est le seul où, depuis un temps immémorial, on n'ait pas vu de neige sur nos Préalpes.

Conférence. — *Samedi, 3 juillet, à* 8 ½ h. du soir, l'*Alemannia* fera donner en son local, Brasserie viennoise, une conférence par M. Flueler, étudiant en médecine. Sujet : *Les chansons populaires au moyen âge.*

Musique de Landwehr. — Répétition générale des morceaux de concours pour la fête fédérale de Bâle, dans le pavillon Raoul Pictet, jeudi 1er juillet, à 8 ½ h. du soir.

Les membres honoraires et passifs ainsi que les amis de la société sont cordialement invités à y assister.

Fête fédérale de musique à Bâle. — A l'occasion du départ, pour Bâle, du drapeau fédéral de la Société fédérale des musiques suisses, le comité d'organisation de la Fête de Fribourg en 1906, d'entente avec la musique de Landwehr, a décidé d'organiser, le samedi 3 juillet, un cortège, qui partira de la Place des Ormeaux jusqu'à la gare.

Toutes les sociétés de la ville de Fribourg sont chaleureusement invitées à déléguer leur drapeau à ce cortège et voudront bien considérer ce communiqué comme une invitation officielle.

Les personnes ayant fait partie des différents comités de la Fête de Fribourg sont également invitées à y prendre part.

Rendez-vous : Place des Ormeaux à 11 ½ h. précises.

Ordre du cortège : 1° Drapeau fédéral ; 2° Musique de Landwehr ; 3° Délégation des autorités cantonales et communales ; 4° Le comité d'organisation ; 5° Les drapeaux des sociétés ; 6° Les membres des différents comités.

Concert. — Nous avons annoncé hier que la Concordia donnera un concert ce soir jeudi, à 8 ½ h., aux Charmettes.

Aujourd'hui que nous connaissons le programme, nous sommes à même de mieux renseigner le public amateur de bonne musique.

La vaillante Concordia jouera, entre autres : Menuet de la symphonie militaire, par Haydn, Ouverture de l'opéra Stradella, de Flotow, Menuet et Marche à la Française, de Mozart, Hymne de fête, par Kempter, Marche de l'opéra Tannhäuser, de Wagner, etc.

Ces indications suffisent à attirer l'attention, surtout si l'on sait que nos musiciens ont soigneusement préparé ce concert. Et, si l'on ajoute encore que les morceaux du prochain concours fédéral de musique de Bâle, l'un de libre choix et l'autre imposé, se trouvent dans le programme, l'on est certain qu'il y aura, ce soir, salle comble.

Nous le souhaitons à la sympathique Société qui, par un travail opiniâtre, sous la direction d'un directeur dévoué et compétent, est arrivée à occuper une place enviable parmi les meilleures musiques suisses.

Récompense. — Sur la proposition qui lui en avait été faite par la Préfecture de la Sarine, la Commission centrale d'assurance contre les incendies a accordé une prime de cinquante francs à Mme Ernestine Schnyder, *à Fribourg*, pour le dévouement dont elle a fait preuve en sauvant des flammes, lors de l'incendie qui éclata au café de l'Université, le 16 mai dernier, l'infortuné M. Haugg.

Escrime. — Dimanche, à la Villa Saint-Jean, se sont disputés entre les élèves de Saint-Jean et ceux de l'école d'agriculture de Hauterive les championnats interscolaires de fin d'année.

Voici quel a été le classement : 1re division : 1er M. J. Simon de Kermainguy (Hauterive) ; 2me M. d'Assignies (Saint-Jean) ; 3me M. Gruel (Hauterive) ;

2me division : 1er M. Romaut ; 2me M. Vlassopoulo ; 3me M. Loureiro (tous de Saint-Jean).

3me division : 1er M. Walter ; 2me M. Leclerc ; 3me M. Nogueira (tous de Saint-Jean).

Challenge par équipes de trois tireurs : tenant pour 1909, l'Ecole de Hauterive (MM. J. Simon, Gruel et Cattaneo) par 25 touches contre 24 à la Villa Saint-Jean (MM. d'Assignies, F. de Monléon et Roux).

Le jury était composé de MM. S. de Monléon, E. de Ræmy, H. Robert et du professeur Desaintjean.

Les gares des C. E. G. — Voici le rang qu'occupent, d'après les recettes totales calculées sur le nombre des voyageurs et le trafic des marchandises, les dix-neuf gares des C. E. G.

	Recettes	Voyageurs	Marchandises
Bulle	1	1	3
Châtel	2	2	5
Palézieux	3	6	1
Montbovon	4	8	2
La Verrerie	5	3	6
La Tour-de-Trême	6	17	4
Semsales	7	4	8
Grandvillard	8	10	14
Vaulruz	9	9	13
Albeuve	10	13	15
Neirivue	11	16	7
Bossonnens	12	7	10
Estavannens	13	11	11
Vuadens	14	5	17
Le Pâquier	15	14	18
Lossoc	16	18	16
Enney	17	15	9
Remaufens	18	12	12
Gruyères	19	19	19

Le Bulle-Romont. — Les recettes de cette Compagnie ont été, pour le mois de mai, de 29,850 fr. L'augmentation sur le mois de mai 1908 est de 1924 fr.

Du 1er janvier à fin mai les recettes se montent à 126,819 fr. ; la plus-value sur l'exercice correspondant de 1908 est de 7665 fr.

Eglise de Notre-Dame

VENDREDI 2 JUILLET

A 7 ½ h., réunion de l'Apostolat de la Prière ; sainte messe, instruction, bénédiction.

BEAUX-ARTS

Sur l'exposition H. Brulhart

Il y a quelques années déjà que M. Brulhart nous conviait à une première exposition de ses œuvres. Depuis ce temps, il a fait du chemin. Soumis durant ses années d'études à la discipline salubre mais desséchante des ateliers parisiens, il s'est assez vite dégagé des entraves de l'école. De l'enseignement académique, il n'a retenu que cette probité dans le métier que lui seul, croyons-nous, peut donner. A travers des techniques diverses, *pointillisme* et *tachisme*, l'artiste, consciencieux et robuste, s'est longtemps cherché. Quelques-unes des toiles exposées cette semaine dans la salle des Amis des Beaux-Arts donnent à penser que, cette fois-ci, il s'est définitivement trouvé.

Mais, avant d'examiner ces œuvres absolument nouvelles qui marquent dans la carrière du peintre une étape décisive et — osons le mot — victorieuse, il convient de passer en revue quelques tableaux plus anciens. Le visiteur, s'il a bonne mémoire, les rattachera de lui-même à ceux qui les ont précédés et mesurera mieux les progrès accomplis.

M. Brulhart a voyagé. De la lointaine Norvège, des Flandres mélancoliques, de la Bretagne et du pays rhénan, il a rapporté de très attachantes études qui, toutes, — jusqu'aux rapides aquarelles et aux pochades sommaires — méritent l'attention et commandent la sympathie.

Solidement assis sur un pré d'un vert humide et gras, le moulin à vent hollandais tourne ses ailes lentes dans un ciel printanier (No 22). Bruges mire ses chalands et ses vieilles maisons grises au miroir immobile, terne et attirant de ses canaux (Nos 16 et 23). Dans une vallée des Ardennes, baignée d'une atmosphère *très douce, très enveloppante*, la petite rivière serpente, sous une buée légère que le soleil dore (No 9). Une autre vallée, dans le Rheinland cette fois (No 19), calme, recueillie, silencieuse, presque morte, avec sa route déserte que Ramuz comparerait à un « morceau d'étoffe pointu par le bout », vit cependant par l'éclat rouge d'un toit rustique.

Toutes ces toiles témoignent, chez l'artiste, d'une rare sensibilité, exprimée par des moyens si simples que l'effet parfois surprend et confond. Cette sensibilité se manifeste surtout par la façon dont M. Brulhart rend les « différences » d'atmosphère et de structure des pays qu'il parcourt. Comparez cette rue de Bruges (No 20) et cette rue de village breton (No 21). Les architectures paraissent à première vue assez analogues et l'on dirait que les deux toiles se ressemblent. Quel écart pourtant entre cette Bruges enveloppée de mystère, avec la vibration de ses toits rouges, avec l'ombre violette qui règne sur ses pavés tranquilles et cette rue d'un bourg breton : maisons basses, aux murs jaunes, aux toitures grises, serrées les unes contre les *autres, évoquant toute la désolation d'un* pays perdu que balaye le grand vent de la mer ! Regardez cette toute petite chose, si simple et si pleine de sens, qui s'intitule *Goëmons* (No 12) : une grève où s'amoncellent les algues brunes, la mer, violette sur les bas-fonds, bleue au lointain, et cette perspective ouverte sur tout le « béant » des horizons marins ; regardez, et pensez à ce qu'aurait fait, avec un tel sujet, un médiocre barbouilleur de quelconques marines !

Mais M. Brulhart est surtout un peintre de la montagne. Il chante avec une ferveur non pareille les aspects changeants de nos Alpes.

Nous avons tous traversé ce *Ruisseau dans la montagne* (No 14) dont le lit, semé de grosses pierres entre des rives verdoyantes, suscite, par le jeu mouvant de l'ombre et de la lumière, des idées de fraîcheur et de repos agreste par une lourde journée d'été. Nous avons tous respiré l'air vivifiant de ce *Matin* (No 27) qui rend si bien le caractère singulier de la vallée des Combes, ce prodigieux mélange de pâturages et d'éboulis, rappelant, au dire de certains voyageurs — malgré la nature du sol et par la seule vertu de quelques érables au feuillage lustré — les vallées alpestres de la Corse. Il faut louer M. Brulhart d'aimer les érables, ces arbres trop rares dans nos Alpes et qui suffisent à donner à quelques coins de pays un si beau style latin. Ses *Erables* (Nos 1 et 7) sont de fort belles choses, surtout ceux que l'automne *pare de sa gloire ardente*.

Le *Premier printemps à Bellegarde* (No 5) me semble contenir, à côté de morceaux excellents, quelques fautes de valeurs. Il y en a aussi — légères d'ailleurs — dans ce *Temps gris à la Brecca* (No 6), dont on aimera la composition décorative et l'impression navrée d'abandon, de détresse, d'écrasement que l'on éprouve lorsqu'un ciel obstinément brumeux vous retient, au cours d'une excursion, dans un chalet inconfortable. Dans la même note grise, le *Temps pluvieux* (No 30) n'a pas les qualités du précédent. Il plaira aux neurasthéniques ; mais, franchement, on a bien fait de le reléguer dans la petite salle, où les schopenhaueriens seront plus tranquilles pour méditer, en le contemplant, des idées sombres. On lui préférera sans nul doute ce *Kappelboden* (No 6) dont le ciel vibre d'un azur si intense et dont les lumières cuivrées, sur le porche de la petite chapelle, font penser aux meilleures toiles d'Hermenjat.

Mais nous arrivons aux maîtresses-œuvres de cette si intéressante exposition.

Il y a d'abord un *Paysan fribourgeois* (No 29), tête grisonnante et blouse bleue enlevées avec un relief si énergique qu'on les dirait sculptées. Ce visage penché, aux traits frustes, modelé en pleine pâte, rappelle, sans souffrir du rapprochement, la manière du maître Simon. Il y a enfin deux paysages admirables — l'épithète n'est pas trop forte — par lesquels il faut terminer cette rapide revue : un *Print mps* (vallée de Bellegarde), No 2 et une vue des Gastlosen (No 3). Au premier de ces deux tableaux, on pourrait reprocher le vert intense et peut-être trop velouté du premier plan, mais, somme toute, au printemps, dans notre pays, ce vert existe. Et tout est bien en place dans cette toile : les taches jaunes des pissenlits, la mosaïque grise et rose des bardeaux et des tuiles, les teintes violacées des montagnes du fond forment un ensemble *qui se tient*, où les plans se détachent nettement, dans une tonalité singulièrement vive et franche. Dans le second, *la pente de la montagne, forêts* et pâturages, avec au centre le gris chatoyant d'un toit de ferme, s'élève jusqu'à toucher presque le cadre. Peu de ciel, assez cependant pour que l'on ait l'impression de *voir* le vent qui fait tourbillonner des nuages floconneux. Et l'air court sur tout le paysage, traité cependant, par une simplification audacieuse, comme une anatomie. La composition, le souci de *style*, l'intensité du coloris, la franchise et la vigueur des touches font de ces deux tableaux des morceaux de haute valeur. Ils instaurent dans l'œuvre de M. Brulhart un ordre nouveau de recherches. Et s'il fallait à tout prix rapprocher le peintre fribourgeois d'autres artistes suisses, son *Printemps* et ses *Gastlosen* le placeraient à côté de Boss et de l'école bernoise, dont, au surplus, il n'a pas les défauts : abus du violet et décomposition parfois artificielle des couleurs.

Que M. Brulhart continue dans cette voie et, avant longtemps, son nom sera, dans le paysage, un des noms de notre art national.

René de Weck.

SOCIÉTÉS

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, jeudi, à 8 ½ h., au local, assemblée générale. Tractandum : Course d'été.

« Cæcilia » chœur mixte de Saint-Jean. — Ce soir, jeudi, à 8 ¼ h., répétition générale, au local ordinaire.

Club de sport de Fribourg. — Ce soir, à 8 ½ h., assemblée générale au local : Hôtel *du Cygne, 1er étage. Tractanda importants.* Rapport et sanction de l'achat d'un canot ; emprunt éventuel ; règlement sur l'emploi et la location du canot.

Société ornithologique. — Les sociétaires qui se sont conformés aux prescriptions de la circulaire du 1er mars dernier, concernant la vente des œufs à couver, sont priés de faire parvenir au comité, avant le 7 juillet, un relevé complet et détaillé des ventes effectuées. *Passé ce terme, aucune demande de* subside ne sera prise en considération.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 1er juillet 1909

BAROMÈTRE

Technicum de Fribourg

Paris Longitude Est 4° 19' 46". Latitude Nord 43° 47' 38

Altitude 642m

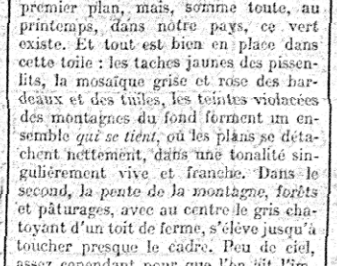

THERMOMÈTRE C.

Juin	26	27	28	29	30	1er	Juillet
8 h. m.	12	15	14	12	9	9	8 h. m.
1 h. s.	12	17	18	16	10	12	1 h. s.
8 h. s.	11	14	18	12	8		8 h. s.

HUMIDITÉ

8 h. m.	75	67	67	67	90	90	8 h. m.
1 h. s.	67	67	60	67	90	83	1 h. s.
8 h. s.	65	54	48	75	90		8 h. s.

Température maxim. dans les 24 h. : 12°
Température minim. dans les 24 h. : 7°
Eau tombée dans les 24 h. : 15 mm.

Vent { Direction : S.-O. / Force : léger.

Etat du ciel : couvert.

Extrait des observations du Bureau central de Zurich :

Température à 7 heures du matin le 30 juin.

Paris	12°	Vienne	15°
Rome	19°	Hambourg	14°
Pétersbourg	17°	Stockholm	13°

Conditions atmosphériques en Suisse, ce matin 1er juillet : à 7 h. :

En général couvert ; pluie à Montreux, La Chaux-de-Fonds, Zurich, Glaris et Davos. Très beau temps à Zermatt, Lugano et Saint-Moritz.

Température maxima 16° à Lugano, 12°-10° sur les bords de nos grands lacs, 9°-8° partout ailleurs ; 1°-6° dans l'Engadine.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich, 1er juillet, midi.

Froid et nébuleux avec bise dans la plaine. Pas d'averses notables.

DERNIÈRE HEURE

Nouvelles secousses sismiques

Messine, 1er juillet.

Une secousse de tremblement de terre a été ressentie ce matin à 7 h. 30, accompagnée d'un fort bourdonnement. Elle a causé une panique parmi la population. Cinq minutes après, une seconde secousse s'est produite, suivie également de grondements souterrains. De nombreux murs lézardés se sont écroulés.

Marseille, 1er juillet.

On signale une nouvelle secousse de tremblement de terre à Perthuis et à Lembese (Bouches-du-Rhône).

Un des blessés du 11 juin, à Lembese, a succombé.

Le froid dans le Midi

Toulon, 1er juillet.

Une tempête des plus violentes fait rage depuis hier matin mercredi. Elle a causé de graves dégâts sur tout le littoral. La température est très basse. Le thermomètre est descendu à 10 degrés et les promeneurs ont dû rentrer précipitamment.

Manifestations anticléricales

Béziers (Hérault), 1er juillet.

Hier soir mercredi, un grand nombre de maisons étaient illuminées à l'occasion du *Triduum* de Jeanne d'Arc. Des contre-manifestations ont eu lieu devant l'église Saint-Nazaire. L'*Internationale* a été chantée. Les manifestants sont allés conspuer l'école de la Trinité et les élèves qui étaient sortis pour voir l'illumination.

Les erreurs de tir

Toulon, 1er juillet.

Sp. — Le colonel directeur de l'artillerie a adressé, hier soir, un rapport confidentiel au préfet maritime, sur les incidents de tir (voir *Faits divers*) qui se sont produits et dont les conséquences sont plus graves qu'on ne l'avait cru tout d'abord.

Collision de navires

Madrid, 1er juillet.

Le paquebot portugais *Pimpao*, venant de Viana do Castellano, a été accosté près de Marbella par un atlantique italien qui se dirigeait vers le détroit de Gibraltar. Le paquebot a subi de graves avaries, mais aucune personne n'a été blessée. Le vapeur italien a remorqué le paquebot à Malaga, puis il a continué son voyage.

La peur anglaise

Londres, 1er juillet.

Sp. — La Chambre des lords s'est occupée, hier soir mercredi, de la possibilité de bloquer la flotte anglaise dans la Tamise, en coulant des navires à l'embouchure de la rivière, ce qui laisserait le littoral à la merci d'une invasion.

Lord Ellenborough a demandé qu'on prît à l'embouchure de la Tamise, des précautions comme à Gibraltar pour empêcher toute surprise par une flotte, car, a-t-il dit, à l'heure actuelle, on n'échange plus des notes diplomatiques, mais on procède par surprise.

Les socialistes anglais et le tsar

Londres, 1er juillet.

Le comité exécutif du parti démocratique socialiste a voté un ordre du jour de très vive protestation contre toute réception nationale qui serait faite au tsar lors de sa visite en Angleterre.

D'un autre côté, le parti travailliste fera, le dimanche 25 juillet, une manifestation contre cette visite.

Les mineurs anglais

Cardiff, 1er juillet.

La grève des mineurs du Pays de Galles qui menaçait de s'étendre à toute l'Angleterre s'est terminée à la suite d'un accord intervenu hier soir mercredi.

Les aviateurs

Calais, 1er juillet.

Latham arrivera aujourd'hui jeudi à Calais. Il fera sa tentative de traversée du détroit en aéroplane le plus tôt possible, pour n'être pas devancé. L'aviateur partira seul pour ne pas surcharger son appareil.

Pillards marocains

Bou-Denib, 1er juillet.

Un djich pillard a enlevé un troupeau de onze moutons appartenant à la tribu des Aich-Hamon.

Un autre djich a attaqué et pillé une caravane de négociants israélites qui rentraient du Tafilalet où ils étaient allés vendre leurs marchandises. Cette caravane était escortée par des indigènes de la tribu des Autatta, dont trois ont été tués au cours de l'engagement. Les pillards se sont retirés vers le Tafilalet avec leur butin.

L'expédition Wellmann

Berlin, 1er juillet.

On mande de Christiania aux journaux du matin :

L'*Arctic*, avec Wellmann à bord, est parti hier mercredi à midi, pour le Spitzberg.

La villa Allatini

Salonique, 1er juillet.

On prévoit l'achat par le gouvernement turc de la villa Allatini, domicile actuel de l'ex-sultan Abdul Hamid.

Contre les trusts

Jackson (Mississipi), 1er juillet.

Le ministère publie de l'arrondissement de Clay demande aux tribunaux de prononcer contre la *Standard Oil Company* l'interdiction à perpétuité de faire des opérations dans le Mississipi et réclame aussi la condamnation de ladite Compagnie à 11 millions de dollars d'amende pour infraction à la loi du Mississipi réglant les accaparements.

SUISSE

L'enterré vivant du Bruggwald

Saint-Gall, 1er juillet.

Le malheureux Pedersoli enseveli *vivant sous les décombres du tunnel* de Bruggwald, n'a toujours pas pu être retiré. Les travaux de sauvetage continuent.

La fête fédérale de musique de 1912

Saint-Gall, 1er juillet.

On communique que les villes de Vevey, Winterthour, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Zoug se sont mises sur les rangs pour obtenir la fête fédérale de musique en 1912.

Au tribunal de La Haye

Berne, 1er juillet.

On annonce que M. Charles Carnicini d'Orelli, de Lucerne, conseiller de la légation du Siam à Paris, a été nommé membre de la cour permanente d'arbitrage de La Haye.

Banque cantonale lucernoise

Lucerne, 1er juillet.

Le Conseil d'Etat a désigné comme membres de la commission d'enquête, chargée d'examiner le rapport de la commission de la Banque cantonale sur l'affaire Banque cantonale Lucerna-Burckhard : MM. Isler, député au Conseil des Etats, Aarau ; Dr Wilh. Burckhardt-Vischer, de la maison Sarrasin et Cie, à Bâle, membre du conseil de banque de la banque nationale suisse, et un membre de la direction de la Creditanstalt suisse, à Zurich.

L'automobilisme aux Grisons

Coire, 1er juillet.

Le gouvernement cantonal a de nouveau écarté un certain nombre de demandes de circuler en automobile dans le canton des Grisons.

Sommaire des Revues

La « Revue hebdomadaire ». — Chaque numéro 168 pages. Un supplément illustré hors texte. Librairie Plon, Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris.

Numéro du 26 juin : Georges Picot, de l'Institut : La Crise de l'apprentissage. — Robert-Hugh Benson : La Lumière invisible. Traduit de l'anglais par T. de Wyzewa (II). — Georges Deherme : *Le Syndicalisme contre l'anarchie parlementaire*. — A. Renaudy : L'Ile sacrée. — Edouard Rod : Le Mouvement des idées : sur un livre posthume. — André Dubosco : Louis Bonaparte, la reine Hortense et le prince royal, d'après des lettres inédites.

Calendrier

Visitation de la très Sainte Vierge.

VENDREDI 2 JUILLET

Aussitôt que la Sainte Vierge eut appris de la bouche des anges que sainte Elisabeth, sa cousine, allait avoir un fils, elle se dirigea vers les montagnes de la Judée pour lui rendre visite.

D. Plancherel, *gérant*.

---

†

Monsieur et Madame Alexis Rosset et leurs enfants, à Prez, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, du décès de leur cher fils et frère

LÉON

âgé de 9 ans, mort le 1er juillet des suites d'un accident.

R. I. P.

Excellentes montres de précision

sont des cadeaux des mieux appréciés. Notre nouveau grand catalogue (édition 1909) en contient un choix très varié. Envoi gratis et franco sur demande.

E. Leicht-Mayer & Cie, Lucerne,
XI, près de la cathédrale.

Le pain pétri avec du levain en devient plus savoureux et plus digestible, de même les mets à la viande et les plats gras préparés au vinaigre Citrovin. 1079

Draps de Berne, dans 25 nuances et qualité sup., chez Walther Gygax, tab', Bleienbach.

Rien de plus simple

Prière de s'assurer du nom
" MAGGI „ et de la " Croix-Etoile „

que la préparation de bouillon frais au moyen du

Bouillon MAGGI en Cubes

Marque « Croix-Etoile »

Ce bouillon sert aussi bien à la **cuisson** des potages, sauces, ragoûts, légumineuses, légumes, etc., que comme simple **boisson:** bouillon à la tasse, pur ou avec un œuf.

5 cent. le Cube

DICTIONNAIRE HISTORIQUE ET Statistique des paroisses catholiques

du canton de Fribourg

PAR

le P. Apollinaire DEILLON, O. C.

continué par **l'abbé François PORCHEL**

12 volumes ; chaque volume se vend séparément 3 fr.

TOME I (épuisé)

TOME II

Barberêche. — Belfaux. — Bellegarde. — Berlens. — Billens. Bœsingen. — Botterens. — Broc. — Bulle.

TOME III

Carignan. — Cerniat. — Charmey. — Châtel-St-Denis. — Châtelard. — Châtonnaye. — Cheyres. — Chevrilles.

TOME IV

Corbières. — Cormondes. — Courtion. — Cressier-sur-Morat. — Crésuz. — Cugy. — Delley. — Dirlaret. — Domdidier. — Dompierre.

TOME V

Echarlens. — Ecuvillens. — Ependes. — Estavannens. — Estavayer-le-Gibloux. — Estavayer-le-Lac. — Farvagny. — Fétigny. — Font.

TOME VI

Fribourg. — Givisiez. — Grangettes. — Grandvillard. — Grolley.

TOME VII

Gruyères. — Guin. — Hauteville. — Heitenried. — La Joux. — La Roche. — La Tour-de-Trême. — Léchelles-Chandon. — Le Crêt. — Lentigny. — Lully.

TOME VIII (épuisé).

TOME IX

Neirivue. — Neyruz. — Nuvilly. — Onnens. — Orsonnens. — Plaffayon. — Plasselb. — Pont-la-Ville. — Ponthaux. — Porsel. — Praroman. — Prez-vers-Noréaz. — Progens. — Promasens.

TOME X

Remaufens. — Riaz. — Romont-Arrufens. — Rossens. — Rue. — Rueyres-les-Prés.

TOME XI

Saint-Aubin. — Saint-Martin. — Saint-Sylvestre. — Sales. — Semsales. — Siviriez. — Surpierre. — Tavel. — Torny-le-Grand. — Torny-Pittet. — Treyvaux. — Ueberstorf.

TOME XII

Vaulruz. — Villars-sous-Mont. — Villarepos. — Villarimboud. — Villarsiviriaux, — Villars-sur-Glâne. — Villarvolard. — Villaz-Saint-Pierre. — Vuadens. — Vuippens. — Vuissens. — Vuisternens-en-Ogoz. — Vuisternens-devant-Romont. — Wunnewyl.

En vente à la Librairie catholique et à l'Imprimerie Saint-Paul
FRIBOURG

BANQUE DE FRIBOURG

WECK, EGGIS & Cie

fait toutes opérations de banque. Emet des obligations 4 ½ % avec coupons semestriels. Carnets d'épargne : 4 %.

VÉLOS

les plus avantageux se trouvent seulement chez G. STUCKY, Criblet 1 (Maison P. Bardy). Wanderer, Peugeot, Brenabor, etc. 1828

Château-d'Œx **La Soldanelle. Régimes pour malades ; alimentation hygiénique, fortifiants pour convalescents.**

NE TARDEZ PLUS

à nous remettre vos ordres d'insertion pour les almanachs (édition 1910), car la plupart de ces organes seront mis sous presse très prochainement à cause de leur tirage élevé et parce qu'ils sont mis en vente de bonne heure. Demandez spécimens, tarifs et devis, qui vous seront fournis gratuitement.

HAASENSTEIN ET VOGLER

Agence de publicité.

Hôtel-Pension de la Croix-Blanche

CORBIÈRES (Gruyère)

Agréable séjour d'été, air salubre, promenades faciles, jardin ombragé, à proximité de belles forêts Consommation de premier choix Cuisine soignée. Truites à toute heure. H2561 F 2541

VOITURE A L'HOTEL

Prix modérés. Arrangement pour séjour prolongé et familles. Se recommande, **U. GEVISIEZ.**

JEUNE FILLE

est demandée tout de suite dans bonne pension, pour laver la vaisselle et aider à la cuisine. — S'adresser, avec renseignements, à **Beau-Séjour-Leysin** (Vaud). 2853

Séjour d'été

A louer bel appartement de 3 chambres avec balcons, cuisine et dépendances. Vue splendide, situation exceptionnelle à proximité des bains de Montbarry. 2857

S'adresser à **M. Morand, dép. postal, Le Pâquier.**

On demande un

apprenti

S'adresser à la **boulangerie-pâtisserie, Fr. Grandjean, Grand'Rue, Romont.** 2544

Sage-femme Mme Fourcade GENÈVE

23, Quai des Bergues
(Entrée : rue Guillaume Tell, 2)
Consultations tous les jours.
Reçoit des pensionnaires.

A la Fortuna

Chaussures BALLY

en tous genres

DE N. ADAM

Pérolles, 10, Fribourg.

Prix avantageux. Sur 20 fr. d'achat on donne 1 billet d'une loterie très intéressante gratis, sur 3 bons (soit pour le montant de 60 fr.) prime extra.

Pour toutes les chaussures achetées chez moi je me charge spécialement des ressemelages, que je ferai d'une manière solide et presque inusable. Occasion exceptionnelle et avantageuse pour familles nombreuses. 2681

Joli appartement

bien situé à la Grand'Rue, 3 chambres, cuisine, cave et galetas,

est à louer

pour le 25 juillet.

S'adresser au Commerce de fer fribourgeois S. A., 90, rue du Pont-Suspendu, 90. 2783

Droguerie Christinaz

67, RUE DE LAUSANNE

FRIBOURG

Téléphone

Camphre en morceaux et en poudre.
Naphtaline en paillettes et en boules.

LAVANDE

Pour enlever les taches :

Eau beige, 0.45, 0.75, 1.25 le flacon.
Benzaline ne s'enflammant pas.
Bois de Panama.
Panamine en paquet et liquide.
Alcali volatil (Amoniac).
Benzine rectifiée.
Eau de Javelle.

ANTIROUILLE

Lux-luxuria pour polir et nettoyer les meubles.
Poli cuivre à 20 centimes le paquet.
Pommade Amor.

VIN rouge de côtes 14 fr. l'h.
Echantillon gratis.
Félix Flaissier, propriét., Vergèze (Gard) 1701

DEPOT GÉNÉRAL :
Eigenmann Chatton & Cie,
FRIBOURG.

A LOUER

comme atelier, remise ou entrepôt **grand local** bien éclairé à proximité de la gare. 2842

S'adresser sous H2894 F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

JEUNE HOMME

demande emploi pour tout de suite comme valet de chambre ou garçon d'office. Meilleurs certificats à disposition.

Offres sous chiffres H 2926F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 2868

Taches de rousseur

disparaissent rapidement par l'emploi du lait antephélique ; en flacons de 2 fr. 50 et 1 fr 50, chez MM *Jambé,* ph., Châtel-St-Denis ; *Gavin,* pharm., Bulle, *Robadey,* pharm., Romont, et *Lapp,* pharm., Fribourg.

Vin blanc de raisins secs Ia **à 20 fr.** les 100 lit.

Vin rouge garanti nat., coupé avec (vin de raisins secs) **à 27 fr.** les 100 lit.

pris en gare de Morat contre remboursement. — Fûts à disposition. — Analysé par les chimistes. — Echantillons gratis et franco. H 493 F 624-268-23

OSCAR ROGGEN, MORAT.

ATTENTION

Nouvelles machines à coudre, avec dispositif pour broder, repriser, festonner, etc.

Travaux de broderie artistique en tous genres, reprisage, festonnage monogrammes, etc., exécutés avec facilité et rapidement, d'une façon très soignée.

Un cours complet de broderie avec mes machines est donné **gratuitement** après chaque inscription de 10 personnes.

Demandez catalogue et instructions. 2319-952

Jos. GREMAUD, mécanicien, BULLE

Eau Minérale Naturelle — VICHY ETAT — **VICHY** — VICHY ETAT — Propriété de l'Etat Français.

Se méfier des substitutions et BIEN DÉSIGNER LA SOURCE.

VICHY CÉLESTINS — Affections des Reins et de la Vessie, Estomac.

VICHY GRANDE GRILLE — Maladies du Foie et de l'Appareil biliaire.

VICHY HOPITAL — Affections des Voies digestives Estomac, Intestins.

Liquidation partielle

du 25 Juin au 25 Juillet

PROFITEZ DE L'OCCASION

Pour cause de déménagement

et manque de place, je vends tous les **articles d'été en chaussures avec grand rabais.** 2795 1135

G. SCHOR, chaussures, *rue de l'Hôpital, 23.*

L'EAU VERTE

de l'Abbaye cistercienne de la Maigrauge

à Fribourg, fondée en 1259

Elixir d'un goût exquis

composée de plantes choisies et mélangées dans des proportions étudiées et longtemps expérimentées, sans absinthe et plantes nuisibles.

Souveraine dans les cas d'indigestion, dérangements d'estomac, digestion difficile, coliques, refroidissements, etc., etc.

Préservatif efficace contre les maladies épidémiques et contre l'influenza. H 2504 F 2640-1082

Chez : **MM. Eigenmann, Chatton & Cie,** *négociants ;* **Lapp, Bourgknecht, Cuony, Esseiva,** *pharmaciens ;* **Neuhaus, Gnidi-Richard, B. Mülhauser** et **Ayer,** *Avenue de la Gare.*

Bullet, *pharmacien,* à **Estavayer-le Lac ; David,** *pharmacien,* à **Bulle et Grognuz.** *pharm.,* à **Echallens** (Vaud). « **Liqueur verte** » chez **M. Lapp,** *pharmacien,* à **Fribourg.**

Discours choisis et Entretiens

du R. P. Joseph TISSOT

TOME IV

Aux Clercs et aux Prêtres

Discours et notes de retraites ecclésiastiques

PRIX : 4 FR.

En vente à la Librairie catholique et à l'Imprimerie Saint-Paul, Fribourg.

On demande à louer

un **logement confortable** de **5 à 6 pièces,** situé au premier ou au second étage, pour trois personnes tranquilles.

Adresser offres et conditions à Haasenstein et Vogler, à Bulle, sous H 1081 B. 2843

LA CATALYSINE guérit rapidement : **Furoncles, Diphtérie, Pneumonie, GRIPPE, Maladies infectieuses, toutes fièvres en général.** — Le flacon fr. 3.50, dans toutes les pharmacies. **A Lausanne :** Pharmacie **Béguin,** pour le gros : Laboratoire **Béguin.**

VILLA

On demande à louer pour une durée de 3 ans, aux environs immédiats de Fribourg, une petite villa non meublée pour personnes tranquilles.

Adresser les offres à **M. Alphonse Audrey,** *architecte,* **rue Grimoux, 18, Fribourg.**

A vendre ou à louer

en mises publiques, **lundi 5 juillet,** à 2 heures de l'après-midi, au restaurant des Travailleurs, à Villarimboud

UN MAGASIN

avec logements et **boulangerie,** la seule dans la localité, situé au centre du village. Eau à la cuisine, lumière électrique, hangar et grand jardin attenant. 2867-1143

Pas de reprise.

Villarimboud, le 25 juin 1909.

Veuve Narcisse Renevey.

A louer pour le 25 juillet

joli appartement

de 2 chambres, cuisine, mansarde avec dépendances, bien exposé au soleil.

S'adresser : **rue de l'Industrie, 28, Pérolles.** 2865

SOCIÉTÉ SUISSE d'ameublements

ET

Mobilier complet

LAUSANNE - BERNE - MONTREUX

Mises de domaine

Il sera vendu en mises publiques à l'auberge de Misery, le **jeudi 15 juillet** dès 10 heures du matin, le domaine de feu Albert Progin, de la contenance de 11 poses, situé à vingt minutes d'une gare. Terrain 1re qualité, maison à l'état neuf. Facilités de payement. Pour visiter, s'adresser à **Jean Progin,** à **Misery.** 2862

L'exposante :
Ida Perrottet-Progin.

A, louer, pour le 25 octobre,

bel appartement

bien exposé, au Gambach.

S'adresser : **Villa Mont-Fleuri, 1er étage.** 2700

Timbres-poste

sont envoyés **à choix,** à raison de 40 à 70 % en dessous du prix des catalogues Achat de timbres suisses anciens et actuels, au plus haut prix.

Adresser offres à **Bonny, Charles,** conducteur C. F. F., **Payerne.** H 24277 L 2866

CIDRE

(jus de fruits) clair et de première qualité, est envoyé franco en tonneaux, à partir de 100 litres, à **19 cent.** le litre.

Echantillon franco. 2848

Jos. MAHNIG, fils,
MALTERS (Lucerne).

IMPURETÉS

du sang, boutons, dartres, etc. disparaissent par une cure de

SIROP

de brou de noix ferrugineux

GOLLIEZ

(Exigez la marque : 2 Palmiers)

En vente dans toutes les pharmacies en flacons de 3 fr. et 5 fr. 50. 244

Dépôt général :
Pharm. GOLLIEZ, Morat.

A LOUER

à Fribourg

UNE

bonne boulangerie meublée

avec clientèle assurée. Peu de reprise, facilités de paiement.

S'adresser sous H 2792 F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

MONTREUX
Eau minérale
ALCALINE

Indiquée dans les maladies de l'ESTOMAC, du FOIE, des REINS et de la VESSIE. — *Pharmacies, Marchands d'Eaux Minérales.*

Prêts hypothécaires en 1er rang

SANS COMMISSION

sont procurés jusqu'à épuisement du disponible et sur présentation d'un extrait du cadastre par Me J. Rœmy, notaire, à Fribourg. H 2432 F 2426

ARTICLES
pour ecclésiastiques

Cols, manchettes, toile et caoutchouc.	Rasoirs, dep. 2 fr. 50.
Collets, plastrons.	Rasoirs de sûreté, dep. 3 fr.
Boutons, bretelles.	Rasoirs Gillette.
Cravates noires.	Cuirs à rasoir.
Gants noirs, peau et tissu.	Bois à barbe.
Eau de Cologne.	Pinceaux à barbe.
Dentifrices antiseptiques.	Poudre, crème et barrettes de savon pour la barbe.
Alcool de menthe.	Brosses à habits.
Lotions antipelliculaires.	Brosses à cheveux.
Savons de toilette.	Brosses à dents.
Porte-monnaie.	

Expédition franco contre remboursement

P. ZURKINDEN, Fribourg

Téléphone. Téléphone.

71, Place St-Nicolas, 71

A VENDRE

Sarine. **Un domaine** de 14 poses et 3 poses de bois. Prix : 19,000 fr.
» » 12 » et bois pour l'affouage. Prix : 16,000 francs.
» » 20 » et 4 poses de bois, Prix : 32,000 fr.
Broye. » 12 » Prix : 12,500 fr.
» » 8 » Prix : 8,500 francs.

Une bonne auberge avec grange, écurie, jeu de quilles, sur le passage d'une route très fréquentée. Prix : 40,000 francs.

Pour cause de départ, **maison de ville** réparée à neuf, comprenant rez-de-chaussée, 2 étages de 2 chambres et cuisine. Eau. Prix : 8200 francs.

Villa près de Fribourg, comprenant 9 pièces, 2 caves, buanderie. Eau, lumière électrique, jardin. Prix : 22,000 francs.

Locations pour l'été, aux environs de Fribourg et dans la Gruyère.

A remettre un bon commerce de liqueurs, fabrique d'eaux gazeuses et distillerie, etc., etc. H 560 F 2810-1138

S'adresser à l'Agence Immobilière Fribourgeoise Edouard FISCHER, Fribourg.

Liquidation complète

JUSQU'AU 25 JUILLET 1909

Dorénavant toutes les marchandises encore en magasin seront vendues en dessous du prix de facture :

Parfumerie, Eaux et vinaigres de toilette, Poudres de riz, Epingles à cheveux en écaille et en corne, Jumelles et boutons de manchettes, Chemises, Cols, Gants glacés pour messieurs, en blanc et en noir, Gants mi-longs Suède

Occasion exceptionnelle pour revendeurs dans *l'article petite bijouterie :* broches, bagues, bracelets, chaînes de montre pour hommes, le tout cédé à très bas prix. **J. FŒLLER,** coiffeur, *Grand'Rue, 9.*

Tir Franc

ESTAVAYER-LE-LAC

Dimanche 4 et lundi 5 juillet 1909

CONCOURS DE GROUPES :

Cibles Stavia. Bonheur. Progrès. Tournantes.

Tous les prix en espèces.

Faucheuse WOOD, acier, américaine

La seule coupant **ras** les petits regains. **La seule** dont la flèche ne pèse point sur l'attelage.

La seule permettant à attelage de marcher lentement. Faneuses et rateaux Wood Pièces de rechange originales. Réparation de toutes machines agricoles.

V. GENDRE, constructeur
A FRIBOURG

BANQUE POPULAIRE SUISSE

FRIBOURG

A l'occasion de la **saison des voyages** et des **séjours de campagne,** nous recommandons au public la **location de casiers fermés** dans notre

chambre d'acier

pour la **garde de titres,** objets précieux, argenterie, documents, etc.

Nous acceptons aussi la **garde de paquets, paniers, malles, cassettes** et **plis,** fermés ou cachetés. 2863-1151-74

Règlements et autres renseignements à disposition.

La Direction.